

Réunion du Conseil d'administration



Samedi 28 juin 2025

Discord

Présent.e.s :

Bureau : Emma Le Roux (Diplômée), Pierre Scheips (Master 2), Margaux Prost (Master 1), Ella Vailleau (Master 1).

Conseil d'administration : Clémentine Lauzier (Master 2).

Présents : 4 membres du bureau et 1 membre du CA.

Le conseil d'administration commence à 10h02.

Ordre du jour

- Annulation des 30 ans de l'AEDAA (Clémentine Lauzier)
- Préparation de la pré-rentrée 2025
 - Organisation de la soirée d'intégration
 - Parrainage
- Organisation de l'association pour le mandat 2025-2026
 - Calendrier des CA
 - Organisation fonctionnelle
 - *Archivore*
 - Adhésions
 - Visites de services
 - Sweat de l'association

A. Annulation des 30 ans de l'AEDAA

(Rapporteuse : Clémentine Lauzier)

La soirée du 4 juillet 2025 organisée pour les 30 ans de l'association n'a malheureusement pas rencontré le succès attendu auprès des adhérents et nous devons annuler cet événement. L'annulation ayant lieu moins de 30 jours avant la date prévue, l'association se voit dans l'obligation de régler le devis signé auprès de la Guinguette du Port-de-l'Île.

B. Préparation de la pré-rentrée 2025

1. Organisation de la soirée d'intégration

Afin de créer un lien de cohésion entre les promotions, une soirée d'intégration sera organisée le vendredi 12 septembre 2025 dans un bar d'Angers. Lors de cette soirée, l'association prendra en charge la première consommation des adhérents présents. Cependant, cela ne concerne que les bières ainsi que les boissons soft.

Les étudiants du master Archives ainsi que ceux de la Licence professionnelle seront conviés à cet événement et en seront informés lors de la pré-rentrée qui devrait avoir lieu le vendredi 5 septembre 2025, un bulletin leur sera distribué afin de confirmer leur présence. Des activités seront organisées tout le long de la soirée afin de favoriser les liens entre les promotions.

2. Parrainage

Dans la continuité de vouloir créer du lien entre les promotions, le système de parrainage entre M2 et M1/Lpro continuera à la rentrée 2025. Les élèves du futur M2 sont actuellement interrogés sur leur motivation à faire partie de ce projet ou non. Un bulletin sera distribué aux M1 et Lpro à la pré-rentrée afin de savoir s'ils souhaitent être parrainés. Les parrains et filleuls seront tirés au sort lors de la soirée d'intégration.

C. Organisation de l'association pour le mandat 2025-2026

1. Calendrier des CA

Il a été décidé d'établir un calendrier des réunions pour l'année 2025-2026. L'assemblée générale se tiendra le 20 septembre 2025. Les conseils d'administration se tiendront les 18 octobre, 22 novembre et 13 décembre 2025.

Les dates des conseils d'administration ont été décidées jusqu'en décembre. Les dates pour la période janvier à juin 2026 seront décidées lors du conseil d'administration prévu en décembre.

2. Organisation fonctionnelle

Des canaux seront créés sur le discord de l'AEDAA pour chaque commission afin de faciliter l'échange entre les commissions et de consulter plus facilement l'activité des autres commissions.

3. *Archivore*

Le dernier numéro d'*Archivore* est plutôt passé inaperçu auprès de ses lecteurs en raison d'un manque de communication.

Par ailleurs, il est nécessaire de voir si le dernier numéro a été envoyé en format papier aux auteur.ices.

4. Adhésions

Les bulletins d'adhésions pour l'année 2025-2026 seront repris de l'année précédente. Quelques éléments seront à ajouter, notamment :

- Une case pour l'accord d'être intégré à un groupe WhatsApp inter-promotion.
- Une case pour l'accord d'être intégré aux listes de diffusion de l'AEDAA.

En amont, il sera nécessaire de créer un tableau Excel pour référencer les nouveaux adhérents et créer une nouvelle page pour les adhésions sur HelloAsso.

Une campagne de communication pour les adhésions sera lancée la première semaine de septembre.

5. Visites de services

Des services d'archives angevin seront contactés aux alentours de septembre afin de prévoir des visites.

6. Sweat de l'association

Le choix du motif se fera sur concours. Les étudiant.es et diplômé.es pourront proposer leur motif qui sera ensuite soumis au vote. Le concours sera lancé après l'assemblée générale et jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Le conseil d'administration est clos à 11h41.

Compte-rendu rédigé par Ella Vaillau et Margaux Prost.